

La Ferme de Bilande Sous Wavre

Son histoire - Son environnement

Blottie dans un vallon entre la Lasne et le Potbeek, la Ferme de Bilande groupe ses bâtiments autour d'une grande cour quadrangulaire. Vers l'Ouest, des coteaux s'élèvent en pente douce jusqu'au plateau qui rejoint la route Bruxelles-Namur et la ferme des Templiers. Vers l'est, des coteaux abruptes, bourrent le Potbeek, atteignant le rebord du plateau qui s'étend jusqu'au village longeant. La ferme est située à près de 5 km du centre de Wavre et à peu de distance de la Lasne, à la limite de Wavre et d'Overijse.

La ferme et les sites qui l'entourent ont une longue histoire ou se mêlent les travaux des champs et les tragiques guerres. Nous allons essayer de la faire revivre sous ses divers aspects à travers les siècles.

I Les Origines

Les origines de la ferme de Bilande s'inscrivent dans un cadre plus large nous menant dans le Haut-Moyen Age.

Selon notre opinion, Wavre et Overijse qui couvraient une superficie globale de 6 675 ha ont appartenu à un fisc royal regroupant plusieurs domaines. Celui-ci, propriété des rois francs depuis Clovis par droit de conquête, est passé ensuite aux Pippinides au VIII^e siècle puis aux descendants de Charlemagne pour tomber dans les mains de Lambert de Louvain, mort en 1015, puis chez ses descendants qui devinrent ducs de Lotharingie en 1106 et ducs de Brabant.

Divers éléments confirment ce point de vue. La villa au domaine de Chaumont-Gistoux était une villa fiscalis, mentionnée dans un document vers 1031. Il en était de même pour la villa de Corroy-le-Grand. En 832, l'empereur Louis le Pieux, fils et successeur de Charlemagne, concéda à son vassal Aginulphe sept manses de terre à Overijse (1). Le manse était une unité cultivable produisant un revenu suffisant à une famille de cultivateurs. Son étendue était très variable (2).

À la fin du XI^e siècle, le comte Henri III de Louvain (1079-1095) décida de morceler son domaine wavrien. En 1086 ou aux environs, il en concéda une partie à l'abbaye d'Affligem de fondation récente. Vers la même époque, il installa dans une autre partie de son domaine un seigneur particulier qui prit le nom de Wavre. Par contre, il se réserva toute la partie nord de son domaine wavrien à partir du chemin de Nivelles à Louvain qui traversait le plateau. Cet ensemble, faisant partie de ses alleux propres, couvrant une superficie globale de 280 bonniers (310 ha) (3).

Le successeur d'Henri III, Godefroid I dit le Barbu, comte de Louvain depuis 1095, duc de Lotharingie depuis 1106, concéda une partie de ce domaine à l'Ordre des Templiers, récemment créé en 1118. Ceux-ci y installèrent une ferme pour assurer l'exploitation de 15 manses de terres labourables auxquelles s'ajoutaient des prés et des marais s'étendant jusqu'à la Lasne. Les manses avaient été récemment défrichés et avaient été pris hors du domaine ducal. Cette donation eu lieu vers 1130-1135 (3).

Après l'installation des templiers, il faudra envisager maintenant le défrichement et la mise en valeur de l'autre portion du domaine ducal. Ce sera l'œuvre du duc Godefroid III (1142-1190), petit-fils de Godefroid I. Il s'agissait de mettre en culture 108 bonniers (120 ha), d'aménager le domaine avec ses prés et ses bois et d'y installer une ferme pour l'exploitation. On ne peut imaginer pratiquement que l'essartage fut l'œuvre des moines de Basse-Wavre en nombre réduit ni des moines d'Affligem trop éloignés. À notre avis, le duc Godefroid chargea son intendant d'Overijse, un nommé Daniel, de mettre au travail les manants de Tombeek et de Terlaenen puis il fit procéder par le même Daniel avec les « fideles viri » ou assistants, qui deviendront par après les échevins, à un mesurage et à un abornement du domaine dont nous avons la description. « Partant de la Lasne par le ruisseau le Puttebecke et à travers les bois, ils vont jusqu'au domaine cultivé de Wavre, c'est-à-dire à la sortie des bois. Ensuite, de cet endroit, ils tournent à angle droit, entre le bois et les cultures précitées, et placèrent des bornes près du chemin conduisant à Tombeek puis, de là, formant un nouvel angle, ils regagnèrent la Lasne à travers bois.

On en fit ainsi une propriété quadrangulaire dont on ne peut jamais dépasser les limites si ce n'est pour pouvoir atteindre les eaux d'un vivier. Une ferme a été construite avec mon accord en ce lieu qui s'appelle « Bilania ». Licence fut accordée de construire un moulin sur la Lasne ou sur les eaux d'un vivier. » Le duc Godefroid a fait don de ce domaine à l'église de Notre Dame à Wavre, en présence et avec l'accord de la cour ducale à Louvain, entre les mains de Godescale, prévôt de cette église, à l'usage des religieux. Il fit confirmer cette charte par l'impression de son propre sceau et par l'engagement de témoins ? ? ?, formant la cour ducale, parmi lesquels nous trouvons Daniel, le villieus d'Overijse et Jean de Tombeek. Non content de cela, le duc se rendit devant l'autel de la Vierge à Wavre avec son fils Henri, le futur Henri I et avec l'accord de Siger de Wavre, de Siger de Limal et de Gosuin de Wavre avec leurs frères, il confirma cette donation sur l'autel. Tout ceci est repris dans une charte datant de 1173 (4).

Le prévôt Godescal de Basse-Wavre et la ferme de Bilande

Nous avons vu que le duc Godefroid III a fait don de la ferme et du domaine de Bilande au prieuré de Basse-Wavre, représenté par son prévôt Godescale d'Aa. Ce dernier est un personnage hors du commun et il est le seul prieur de Basse-Wavre à porter ce titre de prévôt. Il était, selon toute vraisemblance, d'origine noble et de la famille d'Aa ou de Bruxelles. Il fut élu abbé d'Affligem en 1147. C'était un excellent administrateur. Le prieuré de Basse-Wavre fut l'objet de ses soins. C'est lui qui, en 1152, acheta les dîmes de Corroy-le-Grand et qui présida la même année aux grandes manifestations qui se déroulèrent dans l'église Saint-Nicolas à Bruxelles que la châsse de Basse-Wavre, nouvellement confectionnée par un orfèvre de la ville, fut exposée à la vénération des fidèles. Il abliqua en 1163. Basse-Wavre ne pouvait trouver meilleur administrateur à un moment où le culte marial y était en pleine efflorescence après les événements de 1152 et où le duc lui donnait le magnifique domaine de Bilande. Notons que l'arrivée de Godescale à Basse-Wavre en 1163 et la charte descriptive de 1173 nous permettent de situer la donation effective entre ces deux dates (5).

Le domaine de Bilande constituait un morceau de choix à cette époque de grande expansion démographique et culturelle avec sa ferme nouvelle, ses terres de culture, ses bois, ses prés, ses viviers et de l'eau en abondance avec la Lasne et le Puttebecke ou Potbeek. A cela vint s'ajouter, par l'entremise de Godescale, la ferme de Chebais près de Jodoigne (6). Quand Godescale fut réélu abbé d'Affligem en 1185, le prieuré de Basse-Wavre se trouvait à la tête d'un domaine de 429 ha, comprenant les fermes de Bilande, la Vacherie et Lauzelle, soit le cinquième de la superficie globale de l'ancienne commune de Wavre (2.146 ha) sans compter la seigneurie elle-même de Basse-Wavre.

Dom Bè de Régaus, qui fut prévôt d'Affligem de 1763 à 1776, écrit dans son ouvrage « Hafflighemum Illustratum », ou volume consacré au Prieuré de Basse-Wavre : « Si Godescale eut l'occasion d'acquérir des biens à Lambert de Tangisart sous Baisy-Thy, l'occasion fut de loin plus grande d'obtenir du duc Godefroid qui, à l'exemple de sa famille, avait un penchant pour l'accroissement du prieuré de Basse-Wavre, une grande dotation par l'attribution de son alleu de Puttebecke qui encore aujourd'hui lui fait grand honneur » (7).

Il n'est pas étonnant que, devant ce succès, l'abbé Guillaume (1197-1203) prit des mesures en 1197 pour empêcher les prieurés de Wavre, de Frasnes-lez-Gosselies et de Bornem de recevoir eux-mêmes des moines et des convers. Cette décision eut pour effet d'arrêter tout développement ultérieur du prieuré de Basse-Wavre qui resta sous la dépendance étroite de l'abbaye tant au spirituel qu'au temporel (8).

II L'évolution de la ferme et du domaine jusqu'en 1794.

Dans une charte de 1277, le duc Godefroid III renouvelle la donation que son grand-père, Godefroid I, avait faite au Prieuré de biens situés à Weert-St-Georges. En outre, il concède la pleine propriété d'une petite ferme et de six bonniers de prés audit Weert et à Rhode-Sainte-Agathe. Enfin il autorise les moines de Bass-Wavre de construire à leur guise un moulin qu'il leur a donné près de la ferme qui se nomme « bilania », située sur la Lasne (9). Ceci constitue un renouvellement de la licence accordée dans la charte de 1173 mais les moines n'en ont pas fait usage pour le bon motif qu'ils avaient déjà un moulin sur la Dyle, jouxtant le Prieuré et que les habitants de Tombeek, ne ressortissant pas de leur juridiction, possédaient déjà à cette époque un moulin à eau dont l'existence est attestée au XIV siècle (10).

Dans une charte de 1204, le duc Henri I (1190-1248) confirme au Prieuré de Basse-Wavre la possession de tous ses biens parmi lesquels il cite la « curtis de bilana » que mon père ajoute-t-il, le duc Godefroid leur avait donné avec mon consentement (11).

Dans une charte de mars 1239, le duc Henri III (1235-1248) fait savoir qu'il a concédé au Prieuré de Basse-Wavre quatre bonniers et un journal de terres incultes, c'est-à-dire une wastine, située dans la paroisse d'Ottenbourg sur le coteau près de la ferme de Bilande (12).

Dans une charte du 25 février 1290, Godefroid de Brabant, frère du duc Jean I (1261-1274), seigneur d'Aarschot, donne à trexens, c'est à dire en bail à ferme toutes les terres que le Prieuré de Wavre tient de lui a tierce gerbe en la terre et seigneurie d'Ottenbourg et qui appartiennent à la ferme et domaine de Bilande (13). Le village d'Ottenbourg fait partie des alleux ducas que nous avons rencontrés au domaine des Templiers, à Tombeek-Overijse et particulièrement à Bilande. Dans une charte de 1208, le duc Henri I parle de « villanostra qua dicitur Ottenburch » et, dans une autre charte de 1210, il parle de « ecclesia nostre nove ville de ottenburc » (14). Ottenbourg est un village limitrophe du domaine de Bilande et situé à l'est. Le Potbeek sert de limite.

Par faute de documents, nous entrons dans une période plus terne qui va couvrir les XIV et XVIème siècles.

Les moines de Basse-Wavre et, avec eux, l'abbaye d'Affligem, ont-ils appliqué au début pour l'exploitation du domaine le système du faire-valoir direct, c'est-à-dire l'exploitation par le maître à l'aide de serviteurs domestiques ou le système du bail à ferme où l'exploitation est confiée à un fermier, lié par un contrat aux conditions bien précises comme nous le verrons par la suite ? Aucun document n'existe à ce sujet mais, étant donné l'éloignement du prieuré et de l'abbaye, on adopte, à notre avis assez rapidement le système du bail à ferme pour un domaine de cette importance. Nous avons déjà vu que Godefroid de Brabant donne en trexeus ou bail à ferme en 1290 les terres que le Prieuré tient de lui sur le territoire d'Ottenbourg (15). Par contre, nous possédons une simple mention d'un bail à ferme pour Bilande en 1361 (16). Pour le reste, dans un acte du 6 janvier 1482, nous relevons le vent d'une maison et terre, gisant « elestate à Wavre », joignant de deux côtés au chemin qui va de Wavre à Louvain et vers Bilande, a l'hostellerie ou hôpital de Wavre (17).

Il faut attendre le XVI^{ème} siècle pour recueillir des renseignements plus abondants et plus précis.

Dans le courant du XVI^{ème} siècle, la ferme de Bilande fut exploitée de père en fils par une famille : les Gaillarts. Le premier connu s'appelait Jean Gaillarts qui vivait dans la première moitié du XVII^{ème} siècle. Il eut pour successeur son fils Martin Gaillarts qui tint la ferme « devant les troubles », c'est-à-dire avant les luttes politico-religieuses qui ravagèrent nos régions depuis 1560 environ. La ferme fut reprise vers 1570 par son fils, appelé Martin Geylaerts le jeune, cité en 1575 à l'occasion de la taille ordinaire de Wavre, levée cette année-là, où il est taxé pour un montant de 4 florins (18).

En 1591, le censier de Bilande s'appelle Jaspar Van Hoylant. Il est encore cité en 1602. Son fils Daniel Van Hoylant, époux de Catherine Mertens, cité en 1617, lui succède.

La guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies, suspendu par la trêve de 12 ans, reprit en 1621 mais Wavre ne commença à sentir le contrecoup des hostilités qu'à partir de 1632. Le 10 juin de cette année, Frédéric-Henri de Nassau mettait le siège devant Maestricht qui capitula le 22 août, elles firent leur apparition à Wavre et leurs passages se répétèrent jusqu'en décembre. Chaque fois, les habitants furent contraints de nourrir et de loger les soldats de passage. Le fermier de Bilande, malgré son éloignement, ne peut échapper à cette calamité. De la fin août au début décembre 1632, le fermier dut nourrir et loger les soldats avec femmes et enfants à trois reprises. Le pire se passe au mois de décembre. Le colonel Ladrou est venu avec son régiment tenir garnison à Wavre et, à cette occasion, le fermier doit payer une taxe de 8 florins 7 sous par jour pendant 5 jours pour l'entretien de cette troupe. Pour comble de malchance, le dit colonel envoya à Bilande un détachement pour réquisitionner du foin et des denrées alimentaires. Malgré les protestations du fermier, ils emportèrent sur un chariot des jambons, du beurre, du bois et un mouton. Et, pour clôturer la série, le fermier dut loger à ses frais pendant huit mois trois soldates en garnison à Wavre, accompagnés d'une femme et de quatre enfants.

En 1633 et en 1634, la guerre s'assoupit quelque peu mais, en 1635, la France et les Provinces-Unies conclurent une alliance le 8 février et déclarèrent la guerre à l'Espagne le 19 mai. Les troupes franco-hollandaises firent leur fonction à Meccsen, au sud de Maestricht à la fin de mai, s'emparèrent de Tirlemont et, du 20 juin au 1 juillet, ils assiégèrent la ville de Louvain mais sans succès. Pendant ce siège, les armées franco-hollandaises sillonnèrent le pays d'alentour et bivouaquèrent à plusieurs reprises autour de la ferme de Bilande. Cette fois, ce fut la catastrophe car les soldats ne respectaient rien. Le relevé des dégâts, dressé, à la demande du fermier, par le majeur et les échevins de Basse-Wavre est éloquent. Les prairies ne pourront plus donner du foin cette année-là, les trois viviers sont à sec, plus de 10 bonniers de froment sont perdus. La grande pièce de cinq bonniers de froment est fort endommagée. Le fermier introduisit le 27 août 1637 auprès de l'archevêque de Malines, abbé d'Affligem, une requête pour obtenir réduction sur le fermage qu'il devait encore depuis sa sortie de la ferme le 8 mai 1636. Après avis de Jean de Smet, majeur de Basse-Wavre, l'archevêque lui accorda remise de la moitié de ses dettes le 3 août 1641 (19). Le 5 juillet 1636, l'abbaye d'Affligem fit procéder à une visite des terres de la cense par Estienne Matillart qui exploitait une ferme à Stadt et par Gérard de Hoignuy, tous deux qualifiés de laboureurs, c'est-à-dire gérant une ferme importante (20).

Après cette période troublée et le départ de Daniel Van Hoylant, on a l'impression qu'Affligem procède à une certaine remise en ordre. La cense est louée à un certain Gouris de Meyer en 1636-1637 avec une partie de la dune de Basse-Wavre et les prairies de Rhodes-Sainte-Agathe mais ce ne fut que transitoire puisque, dans un texte du 8 mars 1639, nous voyons apparaître un certain maître Jan de Billet, qualifié censier de la cense témoignant dans une enquête entreprise par le représentant de l'archevêque de Malines concernant l'usurpation sur la juridiction de Basse-Wavre effectuée par les échevins et sergents de la franchise de Wavre le 8 mars 1639 (21). Ce conflit de juridiction entre Wavre et Basse-Wavre, provenant surtout des limites imprécises, entre les deux seigneuries, suscita de longues contestations avec les seigneurs de Wavre au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Après l'échec d'un premier accord, conclu en 1668, un accord définitif fut conclu et ralifié par toutes les parties en 1772 (22). Dans sa déposition, Jan de Billoet mentionne Jean del Place, son compagnon censier mais celui-ci devint bientôt censier à part entière. Dans un acte du 31 mai 1644, à la requête de Jean del Place, censier de la cense de Bylaenen, les majeurs et échevins de Basse-Wavre, assistés de Pierre Wets, censier de la cense de la Vacherie et de Martin Meulemans, tous deux laboureurs, visitant les dégâts causés par l'orage, accompagné de grêle, survenu le 22 mai précédent sur les champs de ladite cense (23). Le 19 octobre 1649, Jean

del Place est admis comme échevin de Basse-Wavre et prête le serment requis (24). Il meurt en 1653 et est enterré dans l'église de Wavre. Sa veuve Jeanne des Pretz se remaria par la suite avec Jean Valentin de Wavre (25).

Dès la mort de Jean del Place, la ferme fut occupée par Jean Hennebel avec bail de 9 ans. La famille Hennebel était originaire de Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain. Selon toute vraisemblance, ledit Jean devait être le frère de Gilles Hennebel, curé de Tourinnes-la-Grosse à la même époque (26). Il avait épousé Jeanne Goos.

Jean Hennebel avait repris en bail à ferme la cense de Bilande et la moitié de la dîme de Wavre pour un montant annuel de 1200 florins, 40 muids de bled et 40 muids d'orge. Bien vite, il estima que ce loyer était trop lourd et, en 1656-1657, il renonça à la moitié de la dîme et à 10 bonniers de terre de ladite cense, situés sur le champ de Wavre, de petite contenance soit une superficie de +/- 2ha. De ce fait, par ordonnance du Doyen Van Perre, représentant de l'abbaye d'Affligem, la cense lui est remise, sans ladite dîme et les 10 bonniers de terre, pour la prise de 600 florins, 40 muids de bled et 40 muids d'orge, soit une diminution d'environ 50% (27).

Nous avons retrouvé ces dix bonniers de terre dans un acte de 4 juin 1687 où Alexandre Moderoïd, receveur des biens d'Affligem, rend à ferme à Bartholomé Havet les pièces et parties de terres suivantes telles que Charles Loos et, avant lui, Martin Joris, les ont tenues par précédents baux lesquelles furent ci-devant comprises dans le charruage de la cense de Bilande :

- La première, contenant deux bonniers et deux journaux, est située sur le champ au chemin de Nivelles ;
- La deuxième, contenant deux bonniers et deux journaux tient d'amont aux terres de la Bawette ;
- La troisième appelée le Paradis contient deux bonniers ;
- Deux autres pièces sont situées dans la direction de Wavre vers Ottenbourg et sur le champ de Stadt. Elles contiennent ensemble deux bonniers et deux journaux (28).

Si l'on examine bien la topographie des lieux, on constate que ces terres sont toutes situées à la périphérie sud-est du domaine de Bilande. Le fermier se débarrassait à son plus grand profit de terres éloignées et de peu de rendement.

Les Hennebel ont occupé la ferme sans interruption de 1653 à 1694, soit pendant 41 ans.

En 1656-1657, on plaça un nouveau toit à la grange (29). Par un acte du 10 juin 1661, les échevins de Basse-Wavre font savoir qu'à la réquisition de Jean Hennebel, censier en la cense de Bijlanen en la paroisse de Wavre, ils ont été visité les dégâts faits aux prairies de ladite cense, gisantes tant dessous la bruyère d'Ottenbourg qu'entre le dernier bois de Bilande et la rivière de Lasne par l'orage survenu le dernier jour des fêtes de Pentecôte durant la nuit et par le débordement des eaux qui s'ensuivit (30).

En 1667 éclata la guerre de Révolution qui ouvrit l'ère des guerres provoquées par Louis XIV, roi de France, guerres qui se prolongèrent jusqu'en 1713.

Le 24 mai 1667, l'armée française envahit les Pays-Bas espagnols. Sans subir les logements et passages de troupes, Wavre en ressentit les contrecoups : paiement de fortes contributions, suppression des marchés hebdomadaires, invasion des paysans réfugiés qui causèrent de grands dégâts aux prairies où ils mettaient paître leurs bestiaux. Il ne semble pas que la ferme de Bilande eut à souffrir directement de ces événements mais l'abbaye d'Affligem lui fit une remise de 300 florins. Notons que des réparations sont effectuées à la ferme et que le fermage passa de 600 à 700 florins.

Dans les comptes 1674-1675, on note une modération ou remise de 300 florins, accordée à Jean Hennebel pour les dégâts subis tant par l'orage qu'autrement en ces avoines pour 1673-1674. Cet « autrement » pourrait bien cacher quelques passages de soldats recherchant du fourrage pour les chevaux, les « fourrageurs » comme on les appelait. De 1672 à 1678 sévit la guerre de Hollande. En 1673, Louis XIV lança son armée à travers les Pays-Bas. Le 8 juin, l'armée française vint camper à la Bawette sous Wavre. Son passage fut marqué par des pillages et des dégâts causés aux prairies et aux récoltes. Au printemps de 1674, les armées d'Espagne, d'Allemagne et de Hollande vinrent camper à la Bawette du 31 juillet au 2 août.

En 1676-1677, on lui fait remise de son fermage en entier soit 600 florins. En 1677-1679, Jean Hennebel bénéficia pour 1677 d'une remise de 600 florins et de 32 muids de blé et, pour 1678 d'une nouvelle remise de 600 florins, de 2 muids 5 stiers de blé et de 13 muids 4 stiers d'orge. Malgré tout cela, Jean Hennebel doit encore en 1678 un arriéré de paiement de 1575 florins (31).

Jean Hennebel fut échevin de 1668 à 1672 et de 1676 à 1680. Il mourut le 4 juin 1681. Sa veuve, Jeanne Goos, par acte du 28 octobre 1681, conclut un nouveau bail de 9 ans, prenant cours à la mi-mai 1681 pour un fermage de 480 florins plus 35 muids de blé et 35 muids d'orge (32). En 1683, on lui fit une petite modération de 100 florins suite à une invasion brusquée de Louis XIV dont les troupes occupèrent Wavre à la Noël 1683.

En 1690, la veuve de Jean Hennebel, assistée de son fils François, reprend un nouvel bail aux mêmes conditions. François Hennebel devient bien vite le fermier en titre. En 1693-1694, alors que sévissait la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), il dut payer 24 florins sous forme de présent au général et autres officiers des troupes de Hanovre campées au deuxième bois de Bilande, donc à proximité de la ferme.

Dans un acte du 16 octobre 1693, François Hennebel déclare qu'il va sortir prochainement de la ferme (33). De fait, en mars 1694, la femme de Gilles Sterck de Basse-Wavre travaille pendant plus de 10 jours à la houblonnière de la cense qui était « vague » c'est-à-dire abandonnée. Dans le compte du Quartier de Wavre de 1694-1695, il est noté que le receveur n'apporte rien pour cette année, ayant trouvé la cense vague et sans fermier.

L'un des fils de Jean Hennebel, Jean-Libert, né le 20 janvier 1652, soit à Tourinnes-la-Grosse, soit à Bilande où son père venait d'entrer. Ce Jean-Lebert conquiert le grade de docteur en théologie, devient chanoine du chapitre de Sain-Bavon à Gand, président du collège de Vigluis à Louvain et recteur de l'Université en 1710-1711. Il portait comme armes : d'azur à une charrue au naturel à la bande de gueules brochant sur le tout, chargée de trois têtes et cols de chevaux d'argent et une demi-étoile à quatre rais d'or mouvante du chef de l'écu, ce qui marque l'origine et le caractère rural de la famille (34).

Après l'abandon temporaire de la ferme qui aura duré, d'après nos renseignements une année (1694), le 22 novembre 1694, Guillaume Vieusart, greffier de Basse-Wavre, enregistre un nouveau bail de la ferme, conclu avec Brice Brion. Ce dernier était le fils d'André Brion qui occupait la cense « Al Vigne » à Corroy-le-Grand, et de Marie Andrieu. Il fut baptisé audit Corroy le 27 juin 1665. Il épousa Marie Mahy, fille de Jean et de Marie Lepage, baptisée à Nethen en 1672 et s'installa à la ferme de Bilande qu'il occupa lui-même jusqu'à sa mort en 1754. Les deux époux furent enterrés dans l'église de Wavre.

Brice Brion avait été admis le 10 août 1698 dans la confrérie de Saint-Sébastien de Basse-Wavre qui venait d'être. De leur vivant, les époux achetèrent le 20 juin 1709 les maisons portant les enseignes « A la Clef d'Or » et « A la Cloche d'Or », situées dans la rue du Pont à Wavre dont ils firent des maisons de rapport. Ils possédèrent aussi la maison du Cygne, porche de la porte de Bruxelles, située à l'époque dans la rue actuelle du Chemin de Fer, et des terres sous Wavre, Gentinnes et Ottenbourg. Ils testèrent ensemble le 6 août 1722. Devenu veuve, Marie Mahy testa à plusieurs reprises, avantageant particulièrement deux de ses filles, Jeanne et Marie, demeurées célibataires. Dans son dernier testament du 26 avril 1749, Marie Mahy accrut sensiblement ces avantages mais, pour ne pas entrer en conflit avec leurs frères et sœurs, les deux filles (dont l'une Marie s'était entre-temps mariée et exploitait la ferme avec son mari Jacques Leclercq) comparurent le 16 mars 1754, soit trois semaines après la mort de leur mère pour déclarer qu'elles renonçaient à ce surcroît de dot et qu'elles s'en tenaient aux avantages prévus en leur faveur par le testament précédent (35).

Pendant son séjour à la ferme, Brice Brion dut subir, comme son prédécesseur, les contrecoups de la guerre de la Ligue d'Augsbourg qui se poursuivit jusqu'en 1697. Pour les pertes subies, il bénéficia de deux modérations successives en 1697 et 1698. A part cela, nous pouvons signaler la construction d'un nouveau four en 1699 et d'un nouveau toit au colombier en 1701-1702. Le 7 Décembre 1700, Brice Brion avait conclu un nouveau bail devant le notaire de Riddere de Wavre.

En 1702-1703, on effectue des plantations d'arbres le long de la prairie située au pied des bruyères d'Ottenbourg et un nommé Pierre Van Calster, couvreur de paille de son métier, répare les toits de la grange et des bergeries, endommagés par un violent orage. En 1704, Brice Brion bénéficie d'une remise de 80 florins pour les inondations des prairies de la cense.

Le 9 novembre 1710, Brice Brion conclut un nouveau bail de 9 ans, qu'il renouvela en 1718 et en 1727. En avril 1715, un certain Lucas de Got de Basse-Wavre travailla pour ouvrir le vieux chemin, nommé verte voie, qui rejoignait les communes de Bilande, de façon à obtenir une libre sortie des bois de Bilande.

Après la mort de Brice Brion en octobre 1729, sa veuve continua l'exploitation de la ferme jusqu'à sa mort en 1754. La ferme fut alors reprise par son beau-fils Jacques Leclercq qui avait épousé à Wavre, le 15 février 1752, Marie Brion, fille de Brice et de Marie Mahy. Le couple n'eut pas d'enfants. Marie Brion fut enterrée à Wavre le 26 décembre 1767 et son mari convole avec Jeanne-Françoise Demartin (37).

En 1754, Jacques Leclercq fut reçu comme nouveau membre dans le serment des archers de Basse-Wavre (38). Il occupa la ferme jusqu'à sa mort, survenu le 14 décembre 1773. Sa veuve occupait encore la ferme en 1775. Lors du recensement ou dénombrement de Wavre effectué en 1755, Jacques Leclercq occupait la ferme avec sa femme et sa belle sœur, Jeanne Brion. Il avait à son service deux domestiques de labeur, c'est-à-dire attachés au charriage et à la moisson, un berger, une servante et un porcher (39).

Par lettre du 8 juillet 1773, un certain de Külberg de Bruxelles intervint auprès du prévôt d'Affligem en faveur de Nicolas-Joseph Van Dormael, fermier de la cense de Beusart sous Bossut, propriété de l'abbaye d'Aulne en Hainaut. Il

intervint à nouveau le 21 septembre. Nicolas-Joseph Van Dormael obtint un nouveau bail et occupa la ferme en 1777 (40). A ce moment commencèrent d'importants travaux à la ferme qui en assurèrent la rénovation complète. En 1778, on entama la construction du nouveau corps de logis. Les travaux se poursuivirent jusqu'en 1784 avec la construction d'une nouvelle grange dont la porte piétonne porte le millésime de 1784, d'une grande écurie ou étable pour les chevaux et le gros bétail, d'une porcherie et d'un fournil (disparu aujourd'hui). Le fermier Van Dormael mit à l'ouvrage son personnel pour charger des briques, vider les terres des caves, etc... La grange fut achevée en 1783 et un certain Jean Noël livra 4200 pierres de grès (pavés) pour paver l'entrée de la grange.

A l'évidence, la ferme a été rebâtie rapidement suivant un projet cohérent. Sa facture est largement homogène. Le millésime 1784 en fixe l'époque. La porte du logis de onze travées sur cour se range dans la production d'un Louis XVI rural bien connu en Brabant. Ses trois travées supplémentaires ont été très tôt surélevées en faveur d'un quartier d'habitation noble. L'aile basse qui ferme la cour à rue est la plus jeune (41).

A la fin du XVII^e siècle, le fermier Van Dormael, malgré la conquête de la Belgique à la bataille de Fleurus le 26 juin 1794 et sous annexion par la France le 1^{er} octobre 1795 (9 vendémiaire au IV), le fermier de Bilande vécut dans un calme relatif.

Le 6 mai 1796, les autorités françaises entreprirent un recensement de la ville de Wavre par quartiers et par rue. Pour la cense de Bilande, les agents recenseurs ont noté :

- Nicolas Joseph Van Dormael, 48ans fermier dans la cense de Bilande depuis 19 ans ;
 - Constance Eléonore Maisin, 38 ans, son épouse habitant Wavre depuis 19 ans
- Ils ont un garçon et cinq filles de moins de 12 ans.

Ils ont à leur service un berger, quatre domestiques et trois servantes (42).

Malgré les événements, le censier de Bilande avait conclu un nouveau bail pour 9 ans, commençant en mai 1795 jusqu'en mai 1803 (43). Mais bientôt, les choses vont évoluer. La loi du 1^{er} septembre 1796 (15 fructidor au IV) prescrivit en Belgique la suppression des congrégations religieuses, la fermeture des abbayes et couvents et la mise en vente de leurs biens mobiliers et immobiliers au titre de biens nationaux (44).

L'abbaye d'Affligem fut supprimée le 18 vendémiaire au V (9 octobre 1796). Dans la foulée, la cense « Billante » (sic) avec 146 bonniers de terres et de prairies, situés sous la commune de Wavre, soit 162 ha. L'ensemble avait été estimé à 108.600 livres. L'adjudication définitive eut lieu le 17 floréal au V (6 mai 1797). La dernière mise fut proposée par le citoyen Nicolas Vandermalle, cultivateur à Wavre, pour lui ou ses commands suivant la formule rituelle, pour 323.000 livres. Le lendemain de la vente, 18 floréal au V (7 mai 1797), le citoyen Nicolas Joseph Vandormael comparut devant les administrateurs du Département de la Dyle, comme adjudicataire dénommé, et déclara qu'il avait acquis la ferme de Bilande au nom du citoyen Ignace Roussel, ex-frère de la maison des ci-devant Carmes de Wavre (45). Ces Carmes avaient été expulsés de leur couvent de Wavre le 7 janvier 1797, le même jour que les moines de Basse-Wavre. Au moment de la suppression d'une maison religieuse, la République française offrait aux religieux des bons valables pour l'achat de biens nationaux. Le Frère Ignace Roussel accepta les bons offerts et c'est avec eux que son représentant, Nicolas Vandormal, acquitta la moitié de la mise à prix lors de la vente de la ferme (46).

Pour dégager sa responsabilité dans la vente d'un bien noir et alléger sa conscience, Nicolas-Joseph Vandormael, par acte du 25 floréal au V (14 mai 1797) passé devant le notaire Mattargue de Wavre, racheta d'Ignace Roussel la ferme de Bijlande pour 88 florins, argent courant de Brabant (47).

Comme il n'est plus lié par un bail, étant devenu propriétaire de la ferme, Nicolas Joseph vendit son cheptel mort et vif et son mobilier par acte passé devant le notaire Delstanche à Wavre le 8 avril 1806 et se retira à Bruxelles avec son épouse. La ferme fut occupée par un certain Jean-Baptiste Devroye (48).

Par acte du 12 septembre 1808 fut conclu devant le notaire J. Decorte à Wavre le contrat de mariage entre Maximilien Joseph Baugniet, docteur en médecine, demeurant à Isque (Overijse), fils de feu Jean Pierre Joseph Baugniet de Marie-Françoise Gautier d'une part et Henriette Joseph Vandormael, rentière, demeurant à Bilande sous Wavre, fille de Nicolas Joseph et de Constance Maisin, rentiers, demeurant à Bruxelles. Le contrat fut passé à la ferme de Bilande avec, comme témoin, le fermier Jean-Baptiste Devroye (49).

Par acte du 31 mai 1810, passé devant le notaire J. Decorte à Wavre, Nicolas Joseph Van Dormael, rentier, et Constance Eléonore Maisin, son épouse, vendent à Jean-François Biart, banquier, demeurant à Anvers, et Marie-Françoise de Marteau, son épouse, la ferme de Bilande avec 163 ha de terres et prairies, située sous Wavre et décrite comme suit :

- Une cense avec maison, grange, écurie, bergerie avec 154 ha ou 139 bonniers ;
tenant du levant aux communes d'Ottenbourg,
de midi au coulant d'eau de la campagne venant de la barrière de Wavre (Il s'agit du Potbeek),
du couchant aux terres de la ferme des Templiers et à trois bois du ci-devant prieuré de Basse-Wavre,

de nord à la rivière nommée la Lasne.

A cela, il faut ajouter 6 ha de prairies sous Rhode-Sainte-Agathe et 2 ha de prairies sous Weert-Saint-Georges (50).

Par acte du 11 octobre 1814, le nouveau propriétaire Jean-François Biart remit en bail à ferme pour un nouveau terme de 9 ans à Jean-Baptiste Devroye et à son épouse Anne-Marie Huybrechts la ferme de Bilande qu'ils exploitaient déjà depuis le départ de Nicolas-Joseph Van Dormael (51). Le bail de 1814 fut renouvelé le 27 décembre 1823. On précise dans l'acte que la ferme est composée d'un corps de logis, d'une grange, d'écuries, de bergeries, d'une cour et d'un jardin (52).

Et puis, sans que nous en connaissions la raison, le bail conclu en 1823 est remplacé par un nouveau bail, conclu le 5 décembre 1826. Le bénéficiaire est toujours Jean-Baptiste Devroye (53). Ce dernier loua le 13 octobre 1827 :

- D'Eléonore Constance Maisire, veuve de Nicolas Joseph Vandormael, demeurant à Grez,
une terre ci-devant bois
au champ de Bilandes sous Wavre
contenant 16 bonniers (+/- 18 ha)
tenant du levant à la campagne de Bilandes.
- Prend en bail à ferme d'Ange Benoit Joseph Lesoing, contrôleur du timbre, demeurant à Arras ,
une terre ci-devant bois contenant 12 bonniers (+/- 19 ha)
située dans la campagne de Bilandes sous Wavre
tenant du nord et du levant à la campagne de Bilandes
de midi et du couchant à une terre ci-devant bois, appartenant aux héritiers Vandormael (54).

Le 22 décembre 1834, Louis Biart, mandataire de Jean-François Biart, propriétaire demeurant à Berchem, met en bail à ferme à Guillaume Thomas Devroye, cultivateur, domicilié chez son frère, fermier à la ferme de Bilandes la même ferme avec 158 bonniers de terres, closières, jardins, étangs et prairies (55).

Le 9 mai 1844, Louis François Biart, propriétaire demeurant à Anvers, tant pour lui que pour sa mère, Marie-Françoise Demarteau, veuve de Jean-François Ferdinand Biart, en son vivant négociant à Berchem, met en bail à ferme à Guillaume Thomas Devroye, cultivateur demeurant à la ferme de Bilandes cette même ferme (56).

Le 6 juin 1846, les héritiers de Jean-François-Ferdinand Biart mettent en adjudication publique :

Une grande et belle propriété, située à Bilandes sous Wavre et Ottenbourg, consistant :

- En une maison de maître dite le château ;
- En une ferme dit de Bilande avec écuries, étables, grange, toits à porcs, bergerie, cour, jardins, étangs, closières, prairies, terres, bois, sapinières,
le tout contenant 204 ha 58 a 50 ca.

L'ensemble est adjudgé à Michel Joseph Licot, propriétaire, domicilié à Nismes près de Couvin, et demeurant à Bruxelles, pour 475.100 fr (57).

Au moment de la vente, la ferme était occupée par Guillaume Thomas Devroye, qui la tenait en ferme depuis 1834. Nous ignorons si le nouveau propriétaire permit au locataire d'achever son bail qui expirait normalement en 1853. De toute façon, en 1856, le fermier de Bilande s'appelle François-Joseph Everarts. Il était né à Ottignies le 16 juillet 1816 et avait épousé Ermeline Leclercq. Il exploita la ferme jusqu'à sa mort survenu le 7 octobre 1880. Son fils Paul lui succéda et occupa la ferme jusqu'en 1898, année où la ferme fut reprise par Guillaume Moers de Tirlémont, époux de Virginie Compère, née à Pont-à-Celles. Leur fils Albert Moers et son épouse J.A. Otten furent les derniers fermiers de Bilande.

Sur le plan de la propriété, la ferme de Bilande passa à une date que nous est inconnue à un certain Monsieur Baras. En 1970, elle appartenait à sa fille Madame Duphenieux.

Par acte du 18 août 1977, Madame Paule Gautier, veuve de Paul Duphenieux, à Verbois-Valais (Suisse), Madame Paule Marthe dite Martine Duphenieux, épouse de John Dean à Charlottelund (Danemark), Monsieur Bertrand Albert Duphenieux, industriel, à Limogne en Quercy (France), la Compagnie immobilière de Belgique à Bruxelles, vendirent la ferme de Bilande à Madame Helena de Beukelaer, demeurant à Wavre, chaussée de la Lasne, n° 1, c'est-à-dire à la ferme même.

Par acte du 29 juin 1995, Madame de Beukelaer revendit la ferme à Messire Eduard, Comte le Grelle, et à son épouse Dame Mireille Peers de Nieuwburgh, les propriétaires actuels.